

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 18 (1961)

Heft: [6]

Rubrik: Enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports

Rapport d'activité 1960

L'année 1960 fut caractérisée par deux événements importants : l'introduction des nouvelles prescriptions d'exécution et le jubilé de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports. Ce dernier événement fut célébré à Macolin à l'occasion d'une manifestation simple mais impressionnante, à laquelle participèrent de hautes personnalités de la Confédération et des cantons, les chefs de l'armée ainsi que les représentants des associations suisses de gymnastique et de sport. Une plaquette retraçant l'évolution de l'instruction préparatoire, depuis ses laborieux débuts jusqu'à l'heureux stade de développement actuel, fut, en outre, publiée.

Les nouvelles prescriptions d'exécution mises en vigueur par le Département militaire fédéral le 18 septembre 1959, furent appliquées, pour la première fois. Elles apportèrent diverses innovations sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas ici. Les numéros de décembre 1959 et janvier 1960 de notre revue « Jeunesse Forte — Peuple Libre » contiennent un large aperçu de ces innovations. Il est sans doute trop tôt pour tirer des conclusions après une seule année d'expérience. Ce n'est qu'après deux ans au moins d'application des nouvelles prescriptions qu'il sera possible de porter un jugement valable sur l'efficacité de la révision de 1959. Il semble, par contre, qu'elles aient partout été accueillies avec satisfaction et que l'on peut, en attendant un nouveau et réjouissant développement de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports.

L'année 1960 compta, à nouveau, un plus grand nombre de jeunes Suisses en âge EPGS. Leur nombre passa de 175 000 à 187 000 — ce qui correspond à une augmentation de 7 %. Cette augmentation eut une heureuse influence sur la participation. Tous les cours et examens accusèrent une sensible augmentation. Celle-ci est de 4,5 % pour les examens de base, de 21,1 % pour les cours à option et de 14,8 % pour les examens à option. Il n'est pas possible de faire un calcul comparatif pour les cours de base, car en 1960, tous les participants à un cours de 40 heures furent pris en considération tandis que l'année précédente seuls étaient retenus ceux ayant accompli le minimum prescrit de 25 heures. La participation s'établit comme suit pour les deux années :

	1960	1959
Cours et entraînement de base	51 085	51 097
Examens de base	86 349	82 633
Cours à option	31 826	26 266
Examens à option	97 847	85 191

Les nouvelles prescriptions ont pu favoriser l'accroissement de la participation aux branches à option, mais cet accroissement est sans doute aussi dû au fait que ces cours et examens à option correspondent aux aspirations de la jeunesse moderne qui les apprécie tout spécialement. Il est clair que nous devons encourager la formation de base dans l'éducation physique de la jeunesse, mais il n'est plus possible d'ignorer la tendance qui se manifeste depuis quelques années. En supprimant l'interdépendance des branches à option avec la formation de base, les cantons d'Argovie, de Schaffhouse, de Vaud, de Neuchâtel et du Tessin ont également contribué à l'accroissement de la participation aux branches à option. Seuls les cantons de Bâle-Ville, Thurgovie et Genève s'en tiennent encore aux anciennes prescriptions de 1952 en la matière.

Le nombre des participants à l'examen de base s'élève à 86 349 ce qui représente le 46 % de tous les jeunes gens en âge EPGS. Malgré une augmentation de 4 716 participants par rapport à l'année précédente, cela ne représente aucun progrès puisqu'en 1959, ce fut 47,2 % des jeunes gens soit 1,2 % de plus qui participa à l'examen. Cette diminution est certainement regrettable, mais il y a lieu de considérer que les années fortes en naissances n'entraînent pas, sans autre, une augmentation de la participation. Il faut tenir compte, en effet, que même dans ces conditions favorables, le nombre de plus en plus grand des jeunes gens exige de la part des cantons et des groupements sportifs, un effort de recrutement aussi plus considérable. Considéré sous cet angle, l'accroissement numérique des participants n'en revêt que plus d'importance. Cet accroissement aurait été encore plus considérable s'il avait été possible de réduire la diminution de participation dans les cantons de Schwyz, Obwald, Fribourg et Bâle-Campagne et si les cantons de Uri, St-Gall et Glaris n'avaient pas dû se contenter d'une participation équivalente à celle de l'année précédente. Peut-être sera-t-il possible à ces cantons de combler ce retard en 1961 ? Ont contribué à l'accroissement, avec une très forte augmentation : Zoug

(19 %), Appenzell RI (11 %), Soleure (9 %), Neuchâtel (8,5 %), Nidwald (8,4 %) et Tessin (8,2 %). Ce qui est frappant, c'est que la plus grande partie des participants à l'examen ont rempli les conditions, soit 89,4 % contre 82 % l'année précédente. Cette constatation n'est pas seulement le fait d'une amélioration des performances, mais notamment aussi de l'introduction du nouveau barème d'estimation qui permet un meilleur pourcentage de réussite. Mais on ne s'attendait toutefois pas à une telle différence. Cette amélioration est, en outre, due à l'introduction du nouvel engin de lancer grâce auquel l'amélioration moyenne des performances dans cette discipline fut de 4 à 5 mètres. On peut se demander, au vu de ces résultats, si les exigences fédérales actuellement fixées à 45 points ne doivent pas être augmentées. Les pourcentages de réussite furent, comme les années précédentes, très différents les uns des autres. Ce sont les cantons de Glaris et d'Appenzell RE qui obtinrent le plus fort pourcentage de réussite avec 93,8 % tandis que le canton de Genève vient en queue de classement avec 81,0 %. Les cantons suivants ont obtenu un pourcentage supérieur à 90 : Zurich, Berne, Lucerne, Obwald, Soleure, Schaffhouse, St-Gall et Thurgovie.

51 085 jeunes gens ou le 27,2 % ont suivi un entraînement systématique dans un cours de base ou un entraînement de base, à raison de 38 691 pour le cours de base et 12 394 pour l'entraînement de base. Pour les motifs déjà mentionnés, il n'est pas possible de faire une comparaison avec l'année précédente. Seuls les participants inscrits à un cours de base, dans les livrets de contrôle, peuvent donner une certaine idée de l'évolution. Il y en avait 50 285 et il y en eut 51 483 en 1960, soit 1 198 participants de plus ce qui correspond à une augmentation de 2 %. Si l'on tient compte de l'augmentation de la participation il résulte une augmentation de 4,2 % à l'enseignement de base par rapport au 7 % d'augmentation du nombre des jeunes gens en âge EPGS. Ce qui revient à dire que pour ces cours aussi on note une régression de participation ce qui est d'autant plus regrettable que les cours et entraînements de base constituent le meilleur moyen d'assurer, à notre jeunesse, une saine formation physique. Le total de 51 483 participants aux cours de base en 1960 donne, selon le mode de calcul fixé à l'article 17 des prescriptions d'exécution, 38 691 participants calculés. La différence entre ces deux chiffres est de 12 792 ou de 24,8 %. Des absences plus ou moins longues d'un certain nombre de participants en sont la cause. On peut donc en déduire qu'il convient de porter la plus grande attention, non seulement à l'augmentation de la participation, mais encore à une meilleure fréquentation des entraînements.

L'augmentation de participation au cours et entraînements de base fut tout particulièrement réjouissante dans les cantons de Zurich, Berne, Nidwald, Zoug, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell RE, Vaud, Neuchâtel et Genève. Cette constatation laisse espérer une nouvelle augmentation notamment dans les cantons qui ne contribuèrent pas à cette amélioration au cours de l'exercice écoulé.

Pour la première fois, plus de trente mille jeunes gens prirent part à des cours à option ; total 31 826 (en 1959 : 26 266) soit 5 560 de plus. Les participants se répartissent comme suit entre les divers cours : natation et jeux 1 788 (1 108) ; ski 18 140 (13 943) ; exercices dans le terrain 5 144 (4 878) ; alpinisme d'été 1 591 (1 567) ; excursions 5 163 (4 770). Cette participation se traduit en pourcentage comme suit : natation et jeux 5,7 % ; ski 57 % ; exercices dans le terrain 16,1 % ; alpinisme d'été 5 %, excursions 16,2 %. Ce qui est, à nouveau, frappant, c'est la forte augmentation de participation aux cours de ski, par rapport aux autres cours et à la participation de l'année précédente. La participation au cours de ski en 1960 est égale à celle à tous les autres cours à option, il y a 4 ans ! Cet exemple est la preuve de l'énorme développement enregistré ces dernières années. Ce qui est tout particulièrement réjouissant aussi, c'est l'augmentation de participation aux cours de natation et de jeux. Il semble donc que notre appel dans ce sens, dans le rapport de l'année dernière, ait été entendu. Il y a lieu de relever que ce sont les cantons de Berne, Schwyz, Soleure, Zoug et Valais qui ont plus spécialement contribué à cette augmentation, tandis que les cantons de Glaris et Thurgovie ont encouragé l'organisation de tels cours de natation et de jeux. Il est très regrettable, par contre, que dans huit cantons (Nidwald, Fribourg, Bâle-Ville, Schaffhouse, Appenzell RE et Appenzell RI, Tessin et Vaud) aucun intérêt ne se soit manifesté pour cette formation malgré les facilités nouvellement offertes par l'organisation de cours sous forme d'heures et de jours d'entraî-

nement. L'accroissement de participation dans les cours d'exercices dans le terrain, d'alpinisme d'été et d'excursions ne donne lieu à aucune considération particulière, si ce n'est que ce sont les cours d'excursions qui ont suscité le plus d'intérêt. Pour la première fois, de graves accidents se sont produits lors de cours d'alpinisme d'été. Quatre jeunes participants et un moniteur perdirent la vie en montagne l'été dernier. Leurs camarades garderont leur pieux souvenir. Que leurs parents veuillent bien trouver ici l'expression de notre très vive sympathie.

Ce sont les cantons d'Uri, de Schwyz et des Grisons qui accusent la plus forte augmentation de participation aux cours à option. Cette augmentation est, avant tout, le fait de l'introduction des cours subdivisés. De bons résultats ont également été enregistrés dans les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Glaris, Zoug, Soleure, Bâle-Ville, Schaffhouse, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud, Vallais, Neuchâtel et Genève. Ce qui demeure inexplicable c'est, qu'en dépit de l'évolution favorable, les cantons de Fribourg et de Bâle-Campagne aient dû enregistrer une régression de participation.

La participation aux examens à option approche de la limite des 100 000 participants. Ce sont, en effet, 97 947 jeunes gens qui ont témoigné de leurs aptitudes, en 1960, dans les quatre examens à option de marche, course d'orientation, de natation et de ski. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation est de 12 656 participants. Il s'agit là d'un accroissement de participation qui ne fut encore jamais enregistré. Cet extraordinaire intérêt pour les examens à

Associations de gymnastique et de sport	
Ecoles, instituts, organisations d'écoliers, cadets	
Groupements libres	
Offices cantonaux de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports	

Les associations de gymnastique et de sport, qui demeurent les piliers de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports, ont largement contribué à son développement, en particulier : la Société fédérale de gymnastique, l'Association suisse de football, la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport, la Fédération des éclaireurs suisses, la Fédération ouvrière de gymnastique et de sport Satus. C'est à nouveau la Société fédérale de gymnastique qui occupe la plus forte position dans ce domaine, suivie de l'Association suisse de football, toujours en progrès.

Les succès remportés dans l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports sont le fruit, avant tout, du travail exemplaire fourni par les nombreux moniteurs qui se dévouent généreusement pour l'éducation physique de notre jeunesse. En 1960, 5 249 moniteurs furent en activité dans l'enseignement de base et 3 599 dans les branches à option. Le nombre des nouveaux moniteurs formés dans les cours fédéraux s'est élevé à 1 159 (base) et 397 (branches à option)

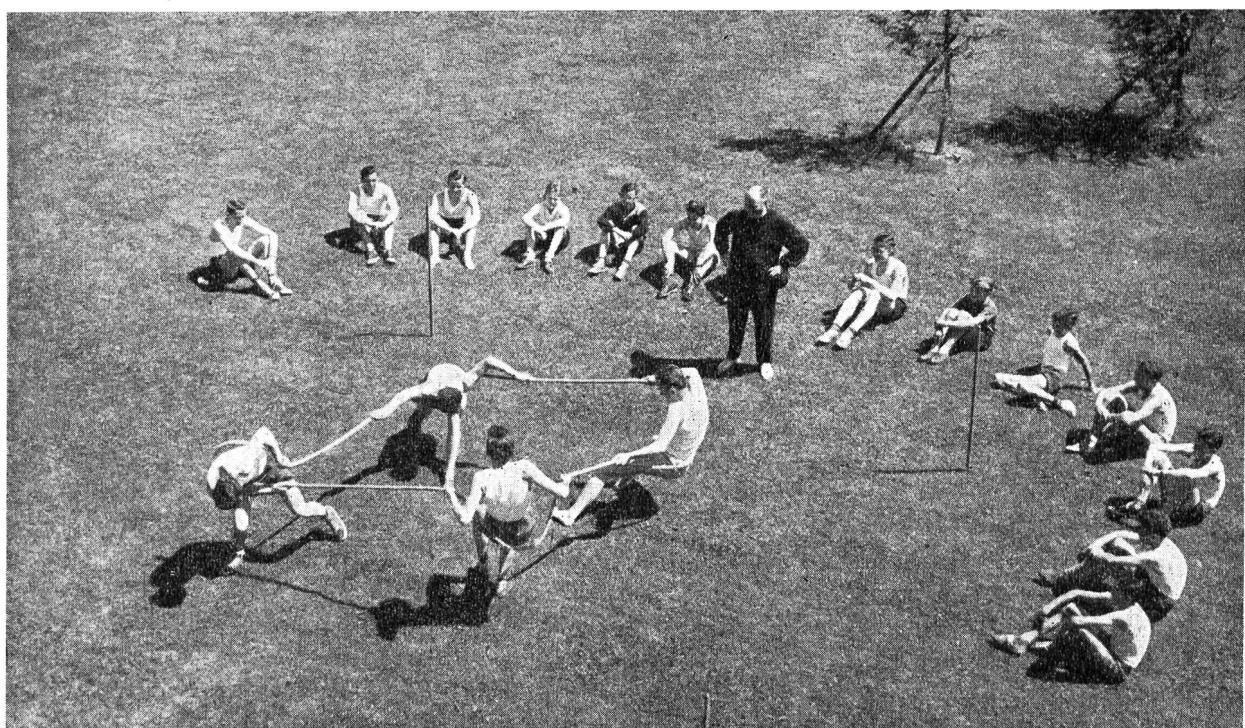
option est très réjouissant et mérite d'être relevé tout particulièrement. La jeunesse a ainsi prouvé à ses détracteurs, qui la considèrent trop souvent comme paresseuse et avide de plaisirs, qu'elle est meilleure qu'ils ne le pensent et que l'effort ne la rebute point. 38 252 jeunes gens ont pris part à l'examen à option de marche, soit : 22 149 à l'excursion à pied d'un jour ; 5 001 à la marche à skis et 11 102 à la marche de performance nouvellement introduite. L'intérêt manifesté aux courses d'orientation fut considérable puisque 34 501 jeunes gens y prirent part, soit 33 017 à la course d'orientation à pied et 1 484 à la course d'orientation à skis qu'il conviendra d'encourager encore sérieusement à l'avenir. Les examens à option de natation furent fréquentés par 13 905 participants ce qui constitue une diminution par rapport à l'année précédente. Cette diminution est justifiée par la suppression de nombreux examens qui ne purent être organisés en raison des conditions atmosphériques défavorables. 11 189 jeunes gens subirent l'examen à option de ski. L'augmentation enregistrée ici s'explique par la nouvelle disposition selon laquelle il peut être indemnisé, en plus du cours à option de ski, un examen à option de ski organisé pendant ce même cours. Ce qui est très surprenant c'est que les cantons de Schwyz, Obwald, Glaris, Appenzell RI, St-Gall et Thurgovie n'ont pas participé à cet énorme accroissement.

La table ci-après permet de se rendre compte dans quelle mesure les divers groupes au service de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports ont participé à l'évolution générale :

Cours et entraînements de base	Examens de base	Cours à option	Examens à option
%	%	%	%
86,9	60,5	44,7	52,5
3,2	28,9	36,6	29,9
9,9	10,0	6,7	8,7
—	0,6	12,0	8,9

tandis que les cours cantonaux formèrent 1 208 moniteurs de base et 388 moniteurs de branches à option. 2 355 moniteurs participèrent, en outre, à un cours cantonal de répétition. Le nouveau mode de sélection des candidats moniteurs selon lequel ceux-ci s'engagent à exercer, pendant deux ans au moins, une activité dans l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports, a eu pour conséquence, un choix plus judicieux des participants aux cours fédéraux de moniteurs. Un problème qui n'est pas encore résolu demeure celui du changement trop fréquent des moniteurs.

L'examen médico-sportif fut appliqué à 7 659 jeunes gens, soit 1 789 de plus que l'année précédente. La livraison de matériel aux cantons et aux cours, sans laquelle l'organisation de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports serait quasiment impossible, s'est développée proportionnellement à l'augmentation de la participation. Ce développement est tel qu'il aurait été impossible de satisfaire à toutes les demandes sans l'appui effi-



cace de l'Intendance du matériel de guerre et du Service topographique fédéral. La livraison, à titre de prêt, de divers articles s'est à tel point accrue qu'une solution dut être immédiatement recherchée avec le Service de l'Etat major général pour augmenter les stocks de matériel disponible. Il fut délivré en 1960 : 32 000 cartes topographiques, 23 000 unités de tentes, 19 000 couvertures de bivouac, 20 000 boussoles, 9 500 peaux de phoque ainsi que 13 000 paires de skis dont une partie fut mise à plusieurs reprises à la disposition de 17 000 jeunes skieurs.

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport a accentué son activité de propagande. L'affiche fédérale de propagande — que le jury désigné par le Département fédéral de l'Intérieur considéra comme l'une des vingt meilleures affiches 1960 — fut partout très favorablement accueillie. Deux émissions télévisées furent organisées sur l'EPGS en 1960 et la radio fut également mis à son service (en Suisse allemande. Réd.). Divers articles de propagande furent confiés à la presse. Le nouveau livret fédéral d'aptitudes physiques fut favorablement accueilli par les jeunes et servira, à l'avenir encore, comme moyen de propagande.

Qu'il nous soit permis, en conclusion de ce rapport, de remercier bien sincèrement, les présidents des offices cantonaux de l'EPGS et leurs collaborateurs, les associations de gymnastique et de sport et toutes les institutions ayant participé à l'activité de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports au cours de l'année écoulée ainsi que les nombreux moniteurs pour l'excellent travail qu'ils ont fourni en faveur de l'éducation physique de la jeunesse suisse. Nous saisissions également cette occasion pour transcrire ici le témoignage de reconnaissance et de gratitude que le président de la Commission des finances du Conseil national, Monsieur le Conseiller national Hauser de Winterthour, adressa aux moniteurs actifs de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports, lors de la séance de décembre du Parlement fédéral. Il dit textuellement : « Il peut paraître démesuré, dans le cadre d'un budget de 3 milliards de francs, de faire mention d'un petit poste qui ne représente même pas un $\frac{1}{2}\%$ de l'ensemble. Je le fais cependant avec la conviction que ce petit poste ne revêt pas moins d'importance que le gros. Il s'agit du crédit prévu pour l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports. Comparativement à celui de l'année précédente, il est d'un quart de million plus élevé. La justification de ce supplément de crédit est lapidaire : augmentation de la participation. J'ai étudié la chose d'une manière un peu plus approfondie et fais une constatation fort réjouissante. Le nombre des jeunes gens en âge d'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports s'est accru de 22% de 1949 à 1959. Le nombre des participants aux examens de base s'est, par contre, accru de 44% et celui des jeunes gens ayant subi un examen à option a presque triplé au cours des dix dernières années. Il semble donc que cette activité et, notamment les disciplines à option (course d'orientation, marche, natation et ski) correspondent tout particulièrement aux goûts de la jeunesse moderne. Il s'agit là de sports appelés à un grand développement dans lesquels il y a encore un rapport étroit entre les acteurs et les spectateurs. Il est regrettable que cette occupation positive des loisirs soit reléguée à l'arrière-plan et dominée par le branle-bas fait autour des vedettes sportives professionnelles. Mais nous nous réjouissons de constater qu'un nombre toujours plus grand de jeunes sait que les vraies valeurs de notre vie ne se rencontrent pas sur les marchés des plaisirs faciles. Je crois qu'il est juste d'adresser une fois, devant ce Parlement, des remerciements très sincères aux milliers de moniteurs qui, dans tout notre pays, se dévouent généreusement, année après année, pour le plus grand bien de notre jeunesse. » Que ce témoignage de reconnaissance soit pour chacun un encouragement à poursuivre sans relâche le développement de l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports, dans notre pays.

Echos de Macolin

Cours du mois de juillet

a) Cours d'école

- 3.— 8. 7. Grundschule I für Geistliche (60 Teiln.)
Instruction de base I pour ecclésiastiques (60 part.)
17.—22. 7. Schwimmen und Spiele (30 Teiln.)
24.—29. 7. Natation et jeux (20 part.)
31. 7.—5. 8. Grundschule I (80 Teiln.)
10.—14. 7. Internationaler Kurs für Federtuchspringen (Trampolin) (40 Teiln.)
17.—29. 7. Kurs für Kandidaten des Turn- und Sportlehrer-diploms (60 Teiln.)

b) Cours d'associations

- 1.— 2. 7. Schüler-Ruderlager, Schweiz. Vereinigung der Ruder-Veteranen (80 Teiln.)

- 1.— 2. 7. Cours de natation pour handicapés, Association Suisse des Paralysés (50 part.)
10.—15. 7. Zentraler Leiterkurs, Schweiz. Tennisverband (25 Teiln.)
10.—15. 7. Polysportives Jugendlager, Satus (50 Teiln.)
10.—15. 7. Jugendlager im Kunstrunden, ETV (55 Teiln.)
15.—16. 7. Hauptkurs für Trainingsleiter, SFV (60 Teiln.)
17.—22. 7. Nationales Juniorenlager, Schweiz. Tennisverband (15 Teiln.)
22.—23. 7. Hauptkurs für Trainingsleiter, SFV (60 Teiln.)
24.—26. 7. Schweizerisches Juniorenlager, HBA (45 Teiln.)
24.—29. 7. Zentralschweizerisches Juniorenlager, Schweiz. Tennisverband (15 Teiln.)
27.—29. 7. Schweizerisches Juniorenlager, HBA (30 Teiln.)
31. 7.—5. 8. Westschweizerisches Juniorenlager, Schweiz. Tennisverband (15 Teiln.)
31. 7.—5. 8. Zentralkurs für Junioren, SFV (40 Teiln.)
31. 7.—5. 8. Schweizerisches Juniorenlager, SALV (50 Teiln.)

Visiteurs étrangers

Directeur Esko Pamio, Helsinki
Architecte Heikki Siren, Helsinki
Dr W. Dufour avec un groupe d'étudiants de Bruxelles
M. le Prof. Biasse et 10 élèves professeurs du Centre régional d'éducation physique et sportive de Strasbourg (CREPS) pour une enquête sur l'organisation de l'éducation physique en Suisse, avec stage d'une semaine à Sion, Lausanne, Zurich et Macolin.

Manifestations spéciales à l'EFGS

Examen d'admission au nouveau Stage d'études pour la formation de maîtres et maîtresses de sports (plus de 50 candidats suisses et étrangers).

Visite de l'Hyspa par les stagiaires actuels.

Camp d'excursions dans le massif de l'Oberaletsch pour les stagiaires actuels.

Conférences de professeurs étrangers

Dr J. Karwonen, Finlande, sur « Questions de médecine sportive ».
M. Capol, chef du service de psychologie de la Maison Wanner, Berne, sur « Psychologie du groupe ».

Conférences de fonctionnaires de l'EFGS

Dir. Hirt sur « Education sportive » à l'occasion de l'Académie olympique à Athènes, les 14 et 15 juin 1961.
Fr. Peillaud : « Les leçons de la montagne », CAS Yverdon.

Délégations

Hans Brunner : Congrès international de la FIS à Madrid.
André Metzener : Stage d'étude au Centre des sports militaires de Tunis.

Le coin du bouquineur

Nouvelles acquisitions de la bibliothèque

Aboudarham, J. Hand-Ball à 7. Initiation et entraînement. Oran, Syndicat National des Instituteurs et la Fédération de l'Education Nationale, 1960. — 8°. 71 p. fig. — Fr. 4.80. Abr 2429

Bellin du Coteau, M. ; Chauviré, M. ; Bergeron, M. Préparation aux sports. Conseils d'entraînement. Paris, Ed. des Nouvelles Médicales, 1929. — 8°. 39 p. fig. Abr 2290

Conseil International du Sport Militaire — International Military Sports Council. Bruxelles, CISM. 1960. — 4°. 56 p. ill. Abrg 795

Coulter, T. ; Platt, H. Manuel du football. Montréal, Dow, s. d. — 8°. 32 p. ill. Abr 2454

Devies, L. ; Henry, P. ; Lagarde, J. La chaîne du Mont-Blanc. Groupe de haute montagne. 2 Vol. 2e éd. Paris, B. Arthaud, 1951. — 8°. Vol. 1 = 354 + 41 p. Vol. 2 = 431 + 37 p. fig. A 3941

Dognion, G. ; Noblet, A. de . Les sports collectifs. Le football, l'aviron, le rugby... Paris, Mame, 1960. — 8°. 124 p. ill. — Fr. 4.40. A 3953

Las experiencias escolares de Vanves. Buenos Aires, Dirección general de educación física, 1960. — 8°. 36 p. ill. Abr 2422

Général Guisan 1874—1960. Ouvrage publié sous le patronage de M. Paul Chaudet, Conseiller fédéral et avec l'appui de la famille du Général. Lausanne, Marguerat S. A., 1960. — 4°. 86 p. texte, 111 p. illustrations, 6 pl. — Fr. 30.—. Ag 236

Genevoix, M. Vaincre à Olympie. Roman. Paris, Livre Contemporain, 1960. — 8°. 255 p. — Fr. 9.75. A 3969

Hockey complémentaire. Ottawa, Clouter, 1957. — 8°. 48 p. ill. Abr 2453

Hoppichler, F. Neige et style. Paris, Hachette, 1960. — 8°. 96 p. ill. — Fr. 8.75. A 3982